

A.C.M.D.

SARL

Au capital de 100.000 €

**Siège social : 233 avenue Gilbert PILLET
77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS
RCS MELUN 802864397**

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01 mars 2026

Gilbert Pillet 01/03/2026
L'an Deux Mil Vingt Six et le 01 mars, à dix heures, l'associé de la SARL A.C.M.D. se sont réunis au siège social de la société en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la présidence pour statuer sur l'ordre du jour :

- Démission du gérant
- Nomination d'un nouveau gérant
- Quitus à la gérance

Etait présent : Madame **CRUZ Angélique**

100 parts

représentant la totalité, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires.

Monsieur **LANQUETIN Pierre**

préside la séance en qualité de gérant

RESOLUTION N° 1

L'assemblée prend acte de la démission de son poste de président de Monsieur **LANQUETIN Pierre** et nomme en lieu et place **Ghislaine MARTINEZ**, née le 07 juin 1957 à Sidi Bel Abbes (Algérie) demeurant au 116 chemin des Isnardes - 84400 Gargas.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

RESOLUTION N° 2

L'assemblée donne quitus à la présidence pour sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été établi, le présent procès verbal, qui, après lecture, a été signé par l'ensemble des présents

